



Doc. 14099
22 juin 2016

La situation en Géorgie pendant la campagne pour les élections législatives

Déclaration écrite n° 607

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Les élections législatives organisées en Géorgie cette année seront cruciales. Plusieurs incidents de violences organisées à l'encontre de parlementaires et de politiciens de l'opposition, commises par les partisans du gouvernement géorgien, ont déjà été signalées. Il incombe au gouvernement de sanctionner les coupables, et son inaction persistante permet de sérieusement douter de l'existence de règles du jeu équitable en Géorgie.

Dans un arrêt emblématique rendu le 14 juin en l'affaire de M. Ivane Merabishvili, Secrétaire général du principal parti d'opposition géorgien et ancien Premier ministre, contre la Géorgie, la Cour européenne des droits de l'homme a constaté à l'unanimité une violation de l'Article 18 de la Convention. M. Merabishvili est la troisième personnalité politique pour laquelle une telle violation a été prononcée par la Cour.

Notons que dans les affaires où une violation de cet article est constatée, la pratique du Comité des Ministres est de recommander la libération de la personne concernée et l'abandon de toutes les accusations. Nous appelons le Président de la Géorgie de faire usage des pouvoirs que lui confère la Constitution pour faire respecter cette décision. Le simple fait que le Secrétaire général du principal parti d'opposition soit en prison pendant la campagne pour les élections et déclaré, par la Cour européenne des droits de l'homme, victime d'une violation de ses droits consacrés par l'Article 18, suffit déjà à jeter une ombre sur ces élections.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
ALLAVENA Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
ARDELEAN Ben-Oni, Roumanie, PPE/DC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BILLSTRÖM Tobias, Suède, PPE/DC
CENTEMERO Elena, Italie, PPE/DC
CRUCHTEN Yves, Luxembourg, SOC
CSENGER-ZALÁN Zsolt, Hongrie, PPE/DC
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
DURRIEU Josette, France, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
GAMBARO Adele, Italie, ADLE
GARÐARSSON Karl, Islande, ADLE
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GOLUB Vladyslav, Ukraine, PPE/DC
GRECEA Maria, Roumanie, PPE/DC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
JAKAVONIS Gediminas, Lituanie, ADLE
JENSSEN Frank J., Norvège, PPE/DC
JORDANA Carles, Andorre, ADLE
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
KORODI Attila, Roumanie, PPE/DC
MARQUES Duarte, Portugal, PPE/DC
MARTINS Alberto, Portugal, SOC
MATEU Meritxell, Andorre, ADLE
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MUNYAMA Killion, Pologne, PPE/DC
NÉMETH Zsolt, Hongrie, PPE/DC
NIKOLOSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC
POMASKA Agnieszka, Pologne, PPE/DC
SAVCHENKO Nadiia, Ukraine, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SPADONI Maria Edera, Italie, NI
STEFANELLI Lorella, Saint-Marin, PPE/DC
TARCZYŃSKI Dominik, Pologne, CE
YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC
ZALISCHUK Svitlana, Ukraine, PPE/DC
ZELIENKOVÁ Kristýna, République tchèque, ADLE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

Total = 45

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe